Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER
SE RÉUNIRA LE
LUNDI 11 AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR

1. Convention avec le SDIS 44,
2. Convention avec Cap Atlantique pour la création d'un poste mutualisé pour la recherche de subventions et de financement de projets,
3. Rapport de la gestion de Cap Atlantique de 2014 à 2019 par la Chambre Régionale des Comptes,
4. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
5. Mise en place d'un service de paiement par smartphone ou par internet,
6. Vote des taux de fiscalité,
7. Tarifs de la taxe de séjour 2023,
8. Subvention aux associations 2022, manque pièce jointe
9. Décision modificative n° 02/2022 – Budget ville,
10. Demande de subvention au titre des amendes de police,
11. Demande de subvention auprès de l'agence nationale des sports,
12. Demande de subvention auprès du Département
13. Demande de participation dans le cadre de l'organisation des rencontres de la petite enfance
14. Demande de subvention au Conseil Régional,
15. Affaires diverses

MESQUER, le 1er Avril 2022

Jean-Pierre BERNARD
Maire de Mesquer

MAIRIE DE MESQUER
44420